

ADM AÉROPORTS DE MONTRÉAL ADOPTE UNE DIRECTIVE AFIN D'ÉLIMINER DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE À YUL

Montréal, le 21 avril 2023 – ADM Aéroports de Montréal annonce avoir adopté une nouvelle directive afin d'éliminer graduellement certains plastiques à usage unique, tels que les ustensiles, récipients alimentaires, gobelets et sacs, dans les concessions et les salons VIP de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau.

Cette directive, qui s'applique aux mets et breuvages emballés dans les cuisines appartenant aux concessionnaires, est entrée en vigueur le 1er mars dernier et s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable d'ADM d'atteindre un taux de récupération de 70 % en 2025 et zéro déchet en 2030.

« ADM est plus que jamais engagée à exercer ses activités et ses sites dans le respect des principes de durabilité. L'implantation de cette nouvelle directive permettra notamment de diminuer la quantité de matières envoyées à l'enfouissement, de réduire la contamination des filières de récupération et d'améliorer le taux de récupération des matières résiduelles à YUL. Il s'agit évidemment d'une transition nécessitant une adaptation, mais la mobilisation de notre communauté aéroportuaire autour de ce dossier est sans équivoque et nous remercions tous nos partenaires qui ont adhéré à cette nouvelle directive ou sont en voie de mettre en place des solutions pour le faire », a indiqué Philippe Stas, vice-président, Services et opérations commerciales, ADM Aéroports de Montréal

La directive rejoint également le règlement de la Ville de Montréal entrée en vigueur le 28 mars d'interdire certains articles de plastique à usage unique dans des restaurants et des commerces alimentaires de la région métropolitaine.

Rappelons que la gestion des matières résiduelles constitue un axe d'amélioration prioritaire pour ADM. L'autorité aéroportuaire travaille activement depuis plusieurs mois avec ses partenaires concessionnaires et opérateurs de salons VIP afin de réussir cette transition le plus efficacement et rapidement possible.

À PROPOS D'ADM AÉROPORTS DE MONTRÉAL

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

Source :

ADM Aéroports de Montréal
affaires.publiques@admtl.com
514 394-7304